

## **Le bassin versant de la Dordogne, d'une action locale pour renaturer l'îlot de Veyrignac à la prospective territoriale Dordogne 2050**

The Dordogne watershed: from a local action to restore the Veyrignac small island to the 'Dordogne 2050' territorial planning foresight

Alexandre Brun<sup>1</sup>, Llewella Mélafant<sup>1</sup>, Olivier Guerri<sup>2</sup>, Frédéric Moinot<sup>2</sup>, Guy Pustelnik<sup>2</sup>, Roland Thieleke<sup>2</sup>, Ghislain Huyghe<sup>3</sup>, Nicolas Debiais<sup>3</sup>

<sup>1</sup>Université Paul-Valéry Montpellier 3, Département de géographie, Site Saint-Charles, Rue Henri Serre 34 090 Montpellier, France  
[alexandre.brun@univ-montp3.fr](mailto:alexandre.brun@univ-montp3.fr), [llewella.malefant@gmail.com](mailto:llewella.malefant@gmail.com)

<sup>2</sup>EPIDOR, Etablissement Public Territorial de Bassin de la Dordogne - Place de la Laïcité 24250 Castelnau-la-Chapelle, France  
[g.pustelnik@eptb-dordogne.fr](mailto:g.pustelnik@eptb-dordogne.fr), [o.guerri@eptb-dordogne.fr](mailto:o.guerri@eptb-dordogne.fr), [f.moinot@eptb-dordogne.fr](mailto:f.moinot@eptb-dordogne.fr), [r.thieleke@eptb-dordogne.fr](mailto:r.thieleke@eptb-dordogne.fr)

<sup>3</sup>BIOTEC, Biologie Appliquée SARL, 92, quai Pierre Scize, 69005 Lyon, France  
[ghislain.huyghe@biotec.fr](mailto:ghislain.huyghe@biotec.fr), [nicolas.debiais@biotec.fr](mailto:nicolas.debiais@biotec.fr)

### **RÉSUMÉ**

Le bassin versant de la Dordogne, appartient depuis 2012 au réseau mondial des Réserve de Biosphère de l'UNESCO. EPIDOR, l'établissement public territorial du bassin travaille depuis 1992, pour fournir des éléments d'orientation des politiques publiques, en réponse aux difficultés et aux problèmes liés à la gestion de l'eau et des milieux aquatiques et en anticipation des changements globaux climatiques, démographiques et socio-économique annoncés.

EPIDOR mobilise pour cela des leviers d'action locaux, en mettant en œuvre des projets concrets démonstratifs porteurs d'exemple et de dynamique, comme par exemple la restauration écologique de l'îlot de Veyrignac. En parallèle, l'établissement développe également des actions plus globales, de large échelle et de long terme, comme la démarche prospective Dordogne 2050 qui vise à rapprocher gestion de l'eau et aménagement du territoire.

### **ABSTRACT**

The Dordogne watershed has belonged to the UNESCO Biosphere Reserves network since 2012. EPIDOR is the public territorial organisation involved in the Dordogne basin management. It has been working since 1992 to provide components for public policies, in response to difficulties and problems concerning water and aquatic environment management, and to anticipate expected global changes related to climate, demography and socioeconomy.

EPIDOR uses local levers for action and implements demonstrative concrete projects usable to make an example and to create a dynamic. It is the case of the ecological restoration of the Veyrignac small island. The public organisation also develops more global actions, at a large scale and long term, such as the 'Dordogne 2050' prospective process, which aims to bring water management and town and country planning closer.

### **MOTS CLES**

Bassin versant, projet pilote, prospective, stratégie

## **1 UN BASSIN VERSANT RURAL CLASSE « RESERVE DE BIOSPHERE » DEPUIS 2012**

Le bassin de la Dordogne occupe une superficie de 23 900 km<sup>2</sup> et compte un million d'habitants. La densité moyenne de population est de 46 hab/km<sup>2</sup>, inférieure à la moyenne nationale de 116 hab/km<sup>2</sup>. Six agglomérations sont réparties dans le bassin (Aurillac, Brive-La-Gaillarde, Tulle, Périgueux, Bergerac, Libourne). La ville la plus importante, Brive-la-Gaillarde, compte moins de 50 000 habitants (2015). C'est peu par rapport à Bordeaux, la métropole la plus proche (773 500 habitants en 2015). Le bassin est donc rural, partagé entre les espaces naturels, les surfaces agricoles et viticoles et les zones boisées et forestières. En 2012, le conseil international de coordination du programme sur l'Homme et la Biosphère de l'UNESCO a inclus le bassin de la Dordogne dans le réseau mondial des Réserves de Biosphère. Cette consécration couronne vingt ans de mobilisation locale en faveur de la préservation de ce territoire. C'est le premier bassin versant à faire l'objet d'une telle « labellisation ».

### **1.1 Politiques de l'eau et de développement des territoires sont encore trop souvent dissociés**

Depuis sa création en 1991, EPIDOR a organisé de grands « rendez-vous » destinés à structurer une politique de bassin versant, en fixant des objectifs communs d'amélioration la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, de prévention des inondations ou de réduction des conflits d'usages en partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (AEAG), l'État et les collectivités territoriales. Des schémas d'aménagement et de gestion des eaux, des contrats de milieux et d'autres dispositifs ont été déployés dans le bassin. Reste que les écosystèmes aquatiques sont perturbés en raison des choix et des pratiques d'aménagement, d'occupation des sols et d'usages de l'eau. La vulnérabilité des biens et des personnes au risque d'inondation dépend aussi largement des politiques de développement des territoires. Mais à eux seuls, les acteurs de la gestion de l'eau et des rivières ont une influence limitée sur les logiques d'aménagement : eaux et territoires sont encore trop souvent dissociés.

### **1.2 Des milieux naturels d'intérêt fort mais sous pressions**

EPIDOR s'est également impliqué dans des actions concrètes, locales, destinées à maintenir la qualité des milieux naturels de la rivière Dordogne, qui constitue l'aire centrale de la Réserve de Biosphère. Car ces milieux ont été fortement impactés par les activités humaines au cours des décennies récentes, subissant les effets :

- de l'aménagement hydroélectrique de la vallée conduit entre les années 1920 et 1960 induisant une altération du transport solide et de son régime hydrologique ;
- des travaux d'extraction en lit mineur menés au XX<sup>ème</sup> siècle ;
- des modalités de gestion du lit et de stabilisation des berges de la rivière entreprises au cours des années 1970-1980 ;
- des pratiques d'aménagement et d'usage des terrains riverains.

## **2 UN EXEMPLE DE PROJET LOCAL DEMONSTRATIF : LA RENATURATION DE L'ILOT DE VEYRIGNAC**

### **2.1 Une action d'ampleur résultant d'une vision stratégique de la restauration des milieux naturels de la rivière Dordogne**

Mis en avant dans le schéma de gestion du lit et des berges de la Dordogne (Debiais et al 2011), les habitats de la vallée de la Dordogne présentant le plus grand enjeu en matière de biodiversité et de fonctionnement des écosystèmes alluviaux et les plus aisés à reconstituer sont : les bras morts et les formations associées, les frayères pour les poissons migrateurs, les formations des grèves sablo-graveleuses régulièrement inondables et les pelouses sablo-calcaires ou silicicoles pionnières, les îlots peu végétalisés ainsi que les micro falaises sableuses ou encore les boisements alluviaux et notamment les peuplements de bois tendre (saulaies)...

Pour travailler à la restauration de ces milieux, EPIDOR utilise plusieurs voies d'action complémentaires. Il s'agit tout d'abord de faire évoluer les modalités d'exploitation des barrages qui conditionnent la dynamique d'évolution morphologique de la rivière. Un travail est engagé depuis des

années dans ce domaine, dans le cadre de la convention associant l'Etat, EDF, EPIDOR et l'Agence de l'eau, pour « la limitation des impacts écologiques des éclusées hydroélectriques ».

EPIDOR a également souhaité mener des opérations concrètes d'aménagement, combinant maîtrise foncière, travaux de restauration et implication des populations et des collectivités. La restauration de l'ancien site d'extraction de graviers de Veyrignac s'est inscrite dans ce cadre.

Le tronçon de rivière associé au site de l'ancienne gravière de Veyrignac a été impacté par d'importantes extractions en lit mineur (0,7 Mm<sup>3</sup>) et lit majeur (perte de milieux annexes, artificialisation du site, risque de capture), puis une protection de berges au droit de la gravière bloquant la dynamique sédimentaire. N'ayant de plus pas subi de crues morphogènes depuis les années 1950, le lit de la rivière a ainsi subi un processus de chenalisation (enfouissement, boisement progressif de ses marges, disparition de ses capacités de divagation et de débordement puis de rajeunissement des formations végétales), limitant ainsi les processus de recréation et de renouvellement d'habitats naturels aquatiques et humides (support de vie pour de nombreuses espèces notamment piscicoles et végétales).

Le projet de renaturation a consisté à mettre en œuvre des aménagements « simples », garants d'un fonctionnement autonome en poursuivant un double objectif de limitation du risque de capture et reconquête de milieux alluviaux.

Pour permettre la réalisation des travaux, il a fallu travailler au préalable son acceptation sociale. Un important travail d'appropriation sociale a donc été fait impliquant les acteurs locaux : les industriels qui exploitaient le site, les élus locaux et la population. L'enjeu étant de faire accepter que des moyens importants puissent être consacrés à la restauration des milieux naturels.

Le coût de l'opération, incluant l'acquisition foncière et les travaux de restauration s'est élevé coûté 625 000 € HT. La communauté de communes locale (Pays de Fénelon) a acquis les terrains. Les travaux ont été réalisés entre septembre 2015 et février 2016 sous la maîtrise d'ouvrage délégué d'EPIDOR, avec la maîtrise d'œuvre de la société Biotec biologie appliquée. Ils ont comporté :

- le démontage de la protection de berge en empierrement, permettant la reprise de la dynamique latérale de la rivière au droit de la gravière ;
- le remodelage des berges de façon à faciliter à nouveau les débordements et l'engorgement en eau des terrains riverains, avec la recréation de terrasses alluviales et le comblement d'une partie des plans d'eau existants ;
- la reconstitution d'une mosaïque de milieux humides et alluviaux et la limitation du développement d'espèces végétales exotiques invasives par une opération de revégétalisation ciblée des sols travaillés (en favorisant l'emploi d'espèces collectées localement) ;
- la reconstitution d'un bras mort.

## **2.2 Comment l'action locale préfigure un projet de reconquête à l'échelle de la vallée**

La reconquête de la biodiversité dans le corridor fluvial de la moyenne vallée de la Dordogne (lit mineur de 80 m de largeur moyenne étendu sur 250 km) nécessite des espaces suffisamment étendus. Les surfaces nécessaires varient selon les habitats naturels considérés, mais on peut considérer qu'il faut reconstituer et mettre un réseau un ensemble de sites, de plusieurs à quelques dizaines hectares d'un seul tenant ou peu morcelés, régulièrement répartis dans le corridor. Les anciens sites d'extraction proche du lit mineur constituent ainsi des espaces particulièrement intéressants pour mener de telles opérations de renaturation de la vallée.

Le site de Veyrignac constitue aujourd'hui un support concret pour convaincre d'autres maîtres d'ouvrages de porter des travaux similaires. Un suivi de l'évolution du site est aujourd'hui mené pour comprendre la trajectoire des milieux reconstitués et ainsi démontrer le bienfondé des actions.

Le site de l'ancienne gravière de Veyrignac devient ainsi :

- Un support de projets pédagogiques pour les écoles locales
- Un support d'activités spontanées de pleine nature.
- Un support pilote pour la formation des techniciens et des élus
- Un support pilote pour engager des productions et des collaborations scientifiques
- Un catalyseur pour l'engagement de programmes de travaux ambitieux à l'échelle des 250 km de corridor alluvial de la Dordogne

### **3 UNE DEMARCHE GLOBALE DE PROSPECTIVE A L'ECHELLE DU BASSIN VERSANT : « DORDOGNE 2050 »**

#### **3.1 Un exercice de rétrospective autant que de prospective**

A l'échelle globale du bassin versant, pour tenter de rapprocher gestion de l'eau et aménagement du territoire, l'établissement EPIDOR a fait le choix d'engager un exercice de prospective qui, à la différence des exercices réalisés ou en cours dans les bassins voisins (Adour, Garonne et Charente), vise moins à prolonger des tendances climatiques qu'à esquisser un projet de territoire dont l'eau constitue l'ossature. Deux objectifs expliquent ce choix. L'objectif est d'abord de rappeler en quoi l'eau a, jusqu'à présent, contribué au développement des territoires (neige des pistes d'amont, navigation commerciale, etc.) : c'est donc plutôt une rétrospective que de la prospective. Il s'agit ensuite de montrer combien les « crises » de l'eau (pression urbaine sur la ressource et les milieux humides, débit d'étiage de plus en plus sévères, etc.) risquent de freiner la trajectoire de territoires en mutation, tant en raison du déclin démographique et industriel qu'à cause du réchauffement climatique ou encore des choix énergétiques. Autrement dit, infléchir leur trajectoire revient à prendre en charge la question – si conflictuelle qu'elle soit – de l'eau à travers un projet de territoire qui associe amont-aval, rive droite-rive gauche ou encore communes riches-communes pauvres.

#### **3.2 Un réseau de micro-projets pour « irriguer » le territoire**

La démarche mise en œuvre à l'automne 2017 s'inspire de celle du projet urbain – dans ce bassin pourtant très rural sauf en aval. De telles approches ont déjà été expérimentées en France, par exemple en 2010 par Bernardo Secchi et Paola Viganò au sujet de la vallée de la Durance, et en Italie Massimo Bastiani (2014). Il s'agit aussi d'éviter l'écueil d'une analyse qui s'enferme soit sur la problématique de la demande en eau soit sur celle de l'offre ; ce qui n'est manifestement pas commode dans le cadre des exercices de prospective sur l'eau alertent Simonet et Salles (2014). Ainsi, à l'issue de plusieurs séquences de travail (conception et réalisation d'un atlas des enjeux et des perceptions des enjeux, d'ateliers territoriaux...), une dizaine de sites sont choisis au titre de « démonstrateurs » avec l'aide du comité de pilotage et d'EPIDOR. Il s'agit pour l'équipe de donner à voir les projets susceptibles d'être mis en œuvre localement pour répondre aux enjeux. L'objectif est d'ouvrir des perspectives ; ce n'est donc pas fondamentalement de réaliser ces projets mais bien davantage de faire la preuve que des solutions existent à différentes échelles et dans des sites variés.

Dans certains sites, les propositions de l'équipe sont pareilles à celles qu'une équipe d'urbanistes et peuvent produire conduire au stade de l'avant-projet sommaire. Chaque projet fait ainsi l'objet d'un diagnostic, d'une pré-programmation, d'une estimation financière quand c'est possible et de pièces graphiques illustratives. Dans d'autres cas, le démonstrateur sert à matérialiser à partir d'un exemple concret les effets supposés de nouvelles dispositions de nature contractuelle ou réglementaire. Là, chaque projet renvoie aux textes en vigueur et suggèrent des changements techniques, juridiques, administratifs ou de gouvernance. Chaque projet est réaliste et il a son intérêt en tant que tel. L'idée n'est pas de mettre « bout à bout » les projets propres à chaque site : il faut les relier les uns aux autres afin de montrer qu'en creux ce réseau de micro-projets constitue l'ossature d'un projet de territoire à travers le prisme de l'eau. Par la suite, une fois l'exercice achevé au début de l'année 2019, les collectivités compétentes en matière d'aménagement pourront se saisir d'un ou plusieurs de ces projets ou en reporter l'idée sur un site qu'elles jugent plus pertinent.

### **BIBLIOGRAPHIE**

- Debiais N., Huyghe G. BIOTEC. (2011). *Schéma directeur de gestion du lit de la Dordogne entre Girac et le barrage de Mauzac - note de synthèse et annexes*, EPIDOR, 41 p.
- Bastiani, M. (2014). Stop the growth of cities: the role of marginal agricultural areas between river and city as a territorial protection and in the reduction of hydro-geological risk, *Scienze del territorio*, vol.2, 68-76.
- Simonet, G., Salles, D. (2014). Eau et changement climatique sur la Garonne moyenne : L'adaptation en négociation, *Sud-Ouest européen*, 37 | 2014, 53-62.